

## ■ Aux membres de l'ASO

### ■ Procès-verbal de la 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale ordinaire du 30 mai 2018, 17h30

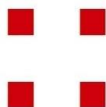
#### ■ Hôtel Carlton Lausanne

#### ■ 19 participants

#### ■ 2 excusés

#### ■ Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Election du scrutateur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mai 2017
  5. Exercice 2017
    - I. Rapport annuel du Comité
    - II. Rapport des réviseurs
    - III. Approbation des comptes
    - IV. Vote de décharge au Comité
  - V. Réponses aux propositions faites lors de l'Assemblée Générale 2017
  - VI. Résultat des workshops stratégiques
6. Comité : Démissions – Élections
  - I. Présidence
  - II. Membres du Comité
7. Exercice 2018
  - I. Perspectives
  - II. Désignation des réviseurs
8. Cotisations 2019
9. Propositions des membres
10. Varia
11. Clôture de l'Assemblée Générale



## 1. Ouverture de l'Assemblée

Monsieur Paolo Pierobon, Président ad intérim, conduit l'Assemblée Générale ordinaire et souhaite la bienvenue à tous.

Monsieur Pierobon informe l'assemblée qu'il y a 2 membres excusés et que 19 membres sont présents. La majorité des voix est fixée à 10. L'AG, convoquée au moins trois semaines avant sa date, peut donc délibérer valablement.

## 2. Election du scrutateur

M. Alec Junod est désigné comme scrutateur.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## 4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mai 2017

Le PV a été diffusé à tous les membres en date du 11 octobre 2017 selon l'art. 13 des statuts. Le Comité n'a reçu aucune remarque. De ce fait, le PV est définitif en application de l'art. 75 CC et il est archivé définitivement.

## 5. Exercice 2017

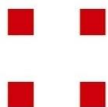
### I. Rapport annuel du Comité

Le Comité s'est réuni à 7 reprises. Le rapport d'activités détaillé a été publié en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale.

M. Pierobon lit un mot de remerciement écrit par Mme Véronique Hermanjat à toute l'Assemblée.

Les membres du Comité résument les activités réalisées en 2017 :

- 8 événements ont été organisés pour les membres de l'ASO
- Brevet Fédéral – volée 2016-2017 : examen réussi par les 8 personnes ayant débuté la formation en janvier 2016
- Brevet Fédéral – volée 2017-2019 : examen IPMA niveau D réussi par tous les participants
- Une grande partie du catalogue des formations a été proposée en 2017. Seules les formations de Business analyse et de Lean Six Sigma n'ont pas été données



M. Pierobon donne la parole à M. Nathanaël Pittet de la fiduciaire Orava pour la présentation des comptes 2017.

### **Compte de pertes et profits**

Lors de la clôture des comptes de l'année 2017 avec la fiduciaire, il a été constaté un solde négatif de CHF – 15'472.50.-

Depuis 2015, il est apparu que le nombre de jours donnés pour le Brevet Fédéral n'a pas été imputé correctement. En effet une volée de brevet se déroule sur deux ans (ou trois ans, avec la nouvelle volée). Aussi, le nombre de jours est calculé au prorata du nombre de jours de cours donnés dans l'année concernée ; ceci afin d'avoir un équilibre entre les charges et les produits du BF. De ce fait, l'exercice 2017 a été pénalisé par cette erreur.

Les mesures prises pour rectifier cette erreur sont les suivantes :

- Création d'un tableau Excel pour le suivi entre le Comité et la fiduciaire
- Dissolution de la provision « Projets de formation » de CHF 10'000.- pour équilibrer les comptes 2017

De plus, M. Pittet mentionne que la provision « identité visuelle » a été diminuée de CHF 10'000.- pour la création d'un fonds de réserve de ce montant pour le Brevet et le Diplôme Fédéral.

Il indique aussi une baisse d'ouverture de sessions de quelques formations car le nombre de participants n'était pas suffisant pour ouvrir une classe.

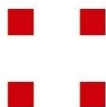
Il relève également que le compte « Autre charge du personnel » est moins élevé qu'en 2016 car, cette année, il n'y a pas eu d'heures supplémentaires.

Un tableau de l'évolution du résultat de 2011 à 2017 est présenté. M. Pittet annonce que 50% du chiffre d'affaire budgété a été réalisé pour l'année 2018.

### **Bilan**

Le bilan présente un solde de CHF 231'710.-. La perte est de CHF 5'472.-.

M. Pittet précise qu'il y a une augmentation du compte « prestations facturées à l'avance » ce qui correspond à la facturation du Brevet Fédéral.



## II. Rapport des réviseurs

Paolo Pierobon prie le réviseur des comptes, M. Alexandre Zbinden de faire son rapport. Celui-ci donne lecture de l'original du rapport sur les comptes 2017. M. Zbinden atteste que les comptes liés à l'exercice 2017 ont été vérifiés en date du 4 mai 2018 et que ceux-ci sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Il mentionne également des recommandations sur les points suivants :

- Faire une procédure pour la caisse
- Transmettre le grand livre avec les comptes avant la révision
- Transmettre la version Excel qui est plus facile pour la lecture que la version Winbiz

Il recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2017 de l'ASO tels que soumis.

## III. Approbation des comptes et des rapports

Paolo Pierobon fait voter l'approbation du rapport de gestion 2017. L'AG approuve à 13 voix. 6 abstentions.

Paolo Pierobon fait voter l'approbation des comptes 2017. L'AG approuve à 13 voix. 6 abstentions.

## IV. Vote de décharge au Comité

La décharge au Comité est acceptée à 14 voix. 5 abstentions.

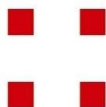
## V. Réponses aux propositions faites lors de l'Assemblée Générale 2017

Paolo Pierobon mentionne les propositions faites lors de l'AG 2017. Il n'y a pas eu de remarques, ni de questions de l'Assemblée.

## VI Résultat des workshops stratégiques

M. Philippe Goumaz indique que des workshops stratégiques ont été faits en début d'année. Pendant ces workshops, la vision, les objectifs de l'ASO ont été examinés. Un SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces de l'ASO) a également été réalisé.

Au vu de sa démission, Philippe Goumaz informe qu'il laisse la liberté aux nouveaux membres du Comité de mener les actions et d'expliquer les futurs projets de la nouvelle stratégie au moment opportun.



## 6. Comité : Démissions – Elections

### I. Présidence

M. Sacha Vuadens informe que pour le moment, le Comité ne souhaite pas présenter de Président/e car il souhaite prendre le temps de redéfinir les rôles au sein du Comité.

### II. Membres du Comité

Sacha Vuadens informe que Messieurs Paolo Pierobon, Philippe Goumaz et Jean-Philippe Meyer démissionnent du Comité. Il les remercie pour leur travail et leur investissement dans l'association.

Le Comité propose d'élire deux nouveaux membres : Mme Sophie Ramseyer et M. Pierre-Alain Faehndrich. Ils se présentent à l'Assemblée :

Mme Ramseyer a suivi la formation préparant au brevet fédéral (volée 2016-2017). Elle est également la personne qui accompagne la volée actuelle du brevet fédéral. Elle mentionne aussi qu'elle compte sur les membres pour s'investir dans les projets futurs de l'ASO. Enfin, elle invite tous les membres à s'abonner à la page LinkedIn de l'ASO afin de suivre l'actualité de l'association.

M. Faehndrich indique que ses objectifs sont de soutenir la volée actuelle du brevet (2017-2019), d'élargir la visibilité de l'ASO ainsi que de la rendre plus attractive avec les technologies/plateformes actuelles. Pour ceci, il compte sur la participation des membres.

Le Comité fait voter la proposition. L'AG approuve à l'unanimité l'élection des deux nouveaux membres au Comité, par applaudissement. Le Comité leur souhaite la bienvenue.

Les nouveaux membres du Comité remercient l'AG pour cette belle opportunité et se réjouissent de participer au bon fonctionnement de l'ASO.

Un point est fait sur l'Office Management de l'ASO. Sacha Vuadens informe que, depuis fin octobre 2017, Mme Caroline Reymond a rejoint le secrétariat de l'ASO afin de combler la charge de travail.

Il avise que Mme Debora Rappazzo, Office Manager, démissionne. Il la remercie pour tout le travail qu'elle a accompli.

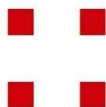
## 7. Exercice 2018

### I. Perspectives

Paolo Pierobon et Sophie Ramseyer présentent les perspectives 2018.

- Création d'un règlement du personnel et mise à jour des contrats du personnel et des formateurs
- Projet CRM : objectif d'avoir une base de données des membres
- Amélioration du site internet de l'ASO

Le Comité invite les membres à se manifester afin de participer pour l'un des projets de la nouvelle organisation de l'ASO.



## II. Désignation des réviseurs

Paolo Pierobon informe l'Assemblée que M. Alexandre Zbinden a terminé ses deux mandats et qu'il doit se retirer. Il le remercie pour son engagement.

M. Jean-Marc Laub passe 1<sup>er</sup> vérificateur et rapporteur. Mme Susana Garcia se propose comme 2<sup>ème</sup> vérificateur et est élue par acclamation. Ils seront les vérificateurs des comptes pour l'année 2018.

## 8. Cotisations

Le Comité propose des cotisations inchangées pour 2019.

Le maintien du montant des cotisations 2019 est approuvé à 16 voix contre 3 abstentions par l'Assemblée.

## 9. Propositions des membres

Le Comité n'a pas reçu de propositions à la date butoir du 16 mai 2018.

## 10. Varia

Paolo Pierobon annonce les futurs événements de l'ASO pour l'année 2018 et 2019:

- Soirée d'été : 19 juin 2018 (visite de l'aquarium/vivarium Aquatis)
- Soirées débat : 25 septembre 2018 (cyberadministration)  
23 octobre 2018 (Waterfall vs agile in to a flexible model)
- Verrée de la nouvelle année : 16 janvier 2019

La prochaine Assemblée Générale ordinaire est agendée au mercredi 29 mai 2019.

## 11. Clôture de l'Assemblée Générale

Cette 33<sup>ème</sup> Assemblée Générale est terminée à 18h20.

Paolo Pierobon remercie les membres de contribuer au quotidien à l'atteinte des buts et clôt l'Assemblée Générale en remerciant les participants. Il les invite à passer à la conférence publique et à l'apéritif qui suivra.